

Bulletin  
Mercredi 12 Août 2009 à 17:00:00  
db30825  
(Congo-Brazza)

**unicongo** : les fédérations hôtelières plaident pour la revalorisation de la convention collective



Soucieux de contribuer au développement des affaires et à l'économie congolaise à travers leur participation dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie, les présidents des fédérations de l'hôtellerie de Brazzaville et Pointe-Noire ont exprimé aux *Dépêches de Brazzaville* le souhait de voir leur administration de tutelle revaloriser la convention collective et lutter contre la concurrence déloyale causée par l'informel.

Affiliées à l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (**unicongo**), ces deux fédérations, qui œuvrent pour le respect de la libre concurrence et du cadre formel des affaires au Congo, sont malheureusement confrontées à divers problèmes de fonctionnement dus à l'application des textes, ce qui rend difficile le classement des hôtels du Congo au niveau mondial.

Outre le mauvais fonctionnement, le manque de synergie entre le ministère du Tourisme et les opérateurs dudit secteur constitue également un frein au développement de ce secteur soumis à une parafiscalité jugée excessive, au regard d'administrations et de taxes qualifiées de fantômes. « Parmi les principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés figure en bonne place la parafiscalité (...). Nous voulons devenir, cette année, une véritable force de proposition pour dialoguer avec notre ministère de tutelle et les différentes administrations pour avancer dans la même direction », a indiqué le vice-président de la Fédération des hôteliers de Pointe-Noire, Laurent Manecas.

Pour résoudre cette fiscalité qui fait que le Congo est, tant au niveau africain que mondial, mal perçu en ce qui concerne le climat des affaires, Florence Roch d'**unicongo** précise : « L'union patronale a proposé un tableau de la parafiscalité qui a été soumis à l'analyse de l'administration pour qu'elle y apporte des réponses. » Selon elle, **unicongo** travaille aujourd'hui en parallèle avec des bailleurs de fonds internationaux, tels que le FMI et la Banque Mondiale, pour identifier tous les problèmes liés à l'administration qui font que la taxe fiscale et douanière du Congo est jusqu'ici un frein au développement des affaires.

Par ailleurs, évoluant en synergie, les fédérations de Brazzaville et de Pointe-Noire, à la tête desquelles se trouvent respectivement Ernest Steven Lekon et Guillaume Vissac, dénoncent le secteur informel qui ne favorise pas l'émergence de l'économie, mais porte un coup aux recettes de l'État, au fonctionnement du secteur formel et à la gestion du personnel. « Notre souci majeur résulte de l'existence du secteur informel qui tue le commerce légal ; du problème de l'énergie, rencontré principalement à Pointe-Noire où les choses semblent s'améliorer ; et du manque d'écoles spécialisées pour la formation du personnel », a rappelé Guillaume Vissac. Ces deux fédérations réunissent régulièrement leurs adhérents pour débattre des sujets qui touchent à leur charte et leur éthique, notamment le respect de la libre concurrence.

La fédération de Pointe-Noire compte quatorze membres, contre six pour la fédération de Brazzaville où le besoin d'accroître l'effectif se fait sentir afin d'augmenter son poids pendant les pourparlers avec les différentes administrations. « *Le peu de membres à Brazzaville s'explique par la difficulté rencontrée au niveau des directeurs des entreprises qui n'ont pas la décision du fait que les véritables patrons de ces hôtels sont pour la plupart des hommes politiques difficiles à joindre directement* », a expliqué Ernest Steven Lekon au cours d'un entretien avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

**Guy-Gervais Kitina**

Photo : Guillaume Vissac, Roch Florence, Laurent Manecas et Ernest Steven Lekon.